

LE PM DEVANT LA PRESSE

"Le déficit budgétaire, les engagements, les dépenses hors budget ont conduit à une détérioration de nos relations avec la communauté financière internationale."

Pour une première, c'en est vraiment une ! Au gouvernement depuis seulement quarante trois jours, le Premier Ministre, a invité le 20 septembre la presse indépendante, les correspondants des médias étrangers et la presse officielle à une conférence de presse au

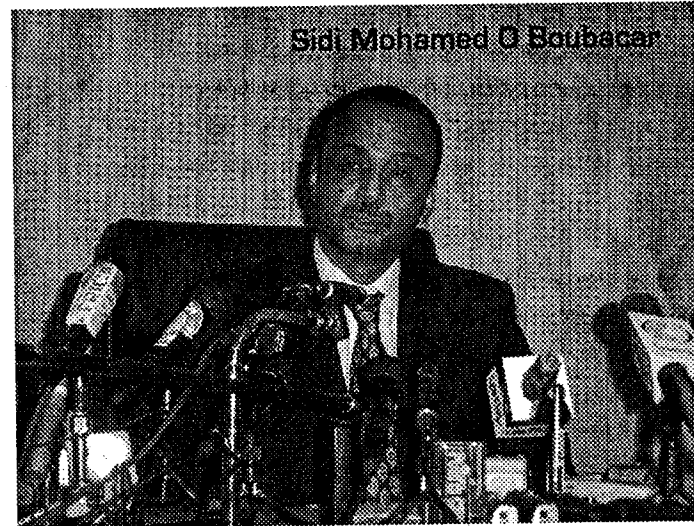
Palais des congrès de Nouakchott pour présenter un premier bilan de son action et celle de son équipe. Du jamais vu ! Même lors de son premier passage à la Primature (de 1992 à 1994 sous l'ère de Ould Taya), M. Sidi Mohamed Ould Boubacar ne s'était expri-

mé à la Presse qu'une seule fois. Au journal " La Vérité". Et pourtant le voilà se prêter au jeu des questions-réponses des journalistes sous un régime de la Grande Muette. Cette volonté de briser la culture du silence sur ce qui se fait, de rompre définitivement avec la rétention

de l'information et la déification du chef du gouvernement est une bienvenue qui renforce le crédit accordé aux nouvelles autorités, civiles et militaires, renforçant du coup cette transparence prônée et réclamée. "J'aurai l'honneur de renouveler cette rencontre

avec la presse de manière périodique, Inchallah, pour porter à votre connaissance et à travers vous celles des opinions nationale et internationale, toute information se rapportant à ces sujets durant cette phase de transition. Notre présente rencontre traduit le souci du

suite en P.3



LE PM DEVANT LA PRESSE

"Le déficit budgétaire, les engagements, les dépenses hors budget ont conduit à une détérioration de nos relations avec la communauté financière internationale."

Gouvernement à instaurer un nouveau climat de transparence, sachant qu'elle constitue l'une des exigences et des résultats de la restructuration et en tête des priorités de l'action du CMJD. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ouverture des médias officiels aux partis politiques pour la première fois dans notre pays pour donner leurs avis sur les sujets nationaux posés dans cette phase de transition. Et je ne peux que saluer le niveau de responsabilité et l'esprit de participation constructive dont ont fait preuve ces partis politiques, les organisations de la société civile et la presse nationale."

Mais au-delà de cette rencontre avec la presse, c'est surtout le ton alarmiste du Premier Ministre au sujet de l'état financier du pays qui retiendra l'attention, affirmant que "le déficit budgétaire, les engagements, les dépenses hors budget ont conduit à la détérioration des finances publiques, de la balance de paiement (...) et que tout cela a conduit à une détérioration de nos relations avec la communauté financière internationale."

Les 43 jours pour convaincre

Avant de répondre aux questions des journalistes qui porteront aussi bien sur les comités interministériels, l'article 104, la possibilité du retour de Ould Taya au pays et de sa candidature aux futures élections, que sur le problème des déportés et leur indemnisation, le Premier Ministre fera la déclaration dont voici : "Je suis aujourd'hui de rencontrer la presse à l'issue de 43 jours de travail du gouvernement de transition pour vous faire le point sur les actions entreprises et des difficultés rencontrées et des perspectives. Il est nécessaire de rappeler que le changement du 3 août est intervenu en raison d'une situation politique, économique et sociale caractérisée par une crise généralisée. Sur le plan politique, les institutions avaient été vidées de leurs contenus et les perspectives, étaient bouchées en l'absence de toute possibilité d'alternance pacifique. Sur le plan économique, la situation n'en était pas moins grave. Le déficit budgétaire, les engagements, les dépenses hors budget ont conduit à la détérioration des finances publiques, de la balance de paiement, à un taux d'inflation très élevé. Les entreprises du secteur public connaissent, elles aussi, une situation désastreuse menaçant même la continuité du service public. Les procédures

n'étaient plus respectées. L'orthodoxie financière était reléguée au second plan, ouvrant la porte à toutes les pratiques de malversations, de détournements dans le secteur de la fonction publique. Tout cela a conduit à une détérioration de nos relations avec la communauté financière internationale. Cette situation de crise généralisée nécessitait au début la création d'un climat, d'une atmosphère permettant à tous les mauritaniens de participer à l'effort qu'exige la situation. C'est pourquoi le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a, dès le départ, décidé une amnistie générale pour tous les mauritaniens condamnés pour les délits politiques. Il a également donné les garanties quant à la transparence du processus, notamment en déclarant l'inéligibilité de ses membres et de ceux du gouvernement aux prochaines élections en invitant les observateurs internationaux et en créant les trois comités interministériels chargés respectivement du processus de transition, de la justice et de la bonne gouvernance. Je voudrais en quelques mots dire, les résultats auxquels sont parvenus ces trois comités dont les travaux doivent se terminer avant le terme fixé préalablement (NDLR : délai maximum de 60 jours) ; ce qui est un indicateur positif de la bonne marche du processus de transition. Le comité interministériel chargé du processus électoral va présenter des propositions relatives aux modifications constitutionnelles, législatives, relatives à la commission électorale nationale indépendante, au calendrier électoral. Le comité interministériel chargé de la justice va présenter également les mesures d'urgence que nécessite la situation critique de la justice ainsi que les bases des réformes futures. Le comité interministériel chargé de la bonne gouvernance a, quant à lui, fait le diagnostic de la situation et préconisé les mesures d'urgence et une réforme fondamentale au niveau de l'administration gouvernementale, de l'administration locale et formuler une nouvelle formulation des relations avec le secteur privé et le secteur public. Dans le cadre de cette bonne gouvernance, le Gouvernement a décidé d'adhérer à l'initiative de transparence relative aux industries extractives dans le souci d'assurer pour demain la transparence de la gestion de ces ressources qui appartiennent à la collectivité nationale et qui doivent être utilisées dans l'intérêt de toute la collectivité nationale. Voilà pour ce qui est des trois comités interministériels.

riels. Je dois mentionner en particulier que le calendrier électoral : premièrement un référendum constitutionnel qui se tiendra en juillet 2006, des élections municipales, législatives (les deux chambres du Parlement) et présidentielles avant août 2007 et que le gouvernement fera tout pour que ces délais puissent être abrégés en fonction de sa capacité lui-même à exécuter les missions qui lui sont confiées. D'autre part il est également important de classer les questions relatives à la concertation avec l'ensemble des partis politiques et les organisations de la société civile reconnues. Tout le travail qu'accomplissent aujourd'hui les comités interministériels est un travail de préparation d'une base qui sera soumise à tous les partenaires, partis politiques et société civile pour débat, discussions et enrichissement de ces propositions, y compris les propositions relatives même aux négociations de concertation, autrement, il s'agit d'un travail qui est fait pour permettre à la transition de se dérouler dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais et pour que la concertation à venir puisse donner les meilleurs résultats. Voilà donc ce que je voulais vous dire et suis prêt à répondre à vos questions."

Les déportés, le retour de Ould Taya, l'article 104, l'inspection de l'Etat, etc.

A la double question de savoir s'il y a idée de l'ampleur des détournements sous l'ère de Ould Taya et si dans le dossier des droits de l'homme, quelque chose a été décidé au sujet des déportés des séquelles de l'esclavage, le Premier Ministre répondra : "J'ai expliqué dans mon introduction que la situation financière est très critique et en ai donné les raisons, notamment les engagements pris sur le dos

de l'Etat. Les enquêtes sont en cours et ce qui est sûr c'est qu'il y a un grand déficit dans les ressources, que le niveau des engagements est élevé. L'amnistie pleine et entière prise par le président du CMJD vise à permettre le retour de tous ceux qui étaient, pour une raison ou une autre, exilés, contraints à vivre à l'étranger. Beaucoup d'entre eux l'étaient parce qu'ils étaient condamnés et poursuivis et donc, c'est pour permettre la participation de tous à l'opération de transition que cette mesure a été adoptée. De même qu'un climat propice a été créé pour discuter de toutes les questions avec une totale liberté d'expression. Par conséquent ceux qui vivaient en exil parce qu'ils n'avaient pas la liberté de parler, de s'exprimer en Mauritanie, n'ont plus de raison de vivre loin du pays. En ce qui concerne les séquelles de 1989, tous les citoyens mauritaniens doivent revenir dans leur pays. Et tous ceux qui ont des droits ou revendiquent des droits que ce soit au niveau individuel ou collectif, ont les portes de l'administration grandes ouvertes et la justice devant eux pour réclamer leurs droits. Au sujet de l'esclavage, je voudrais dire qu'il est l'une des plus horribles pratiques qu'a connu l'humanité et qu'il faut éradiquer ses séquelles partout. Le Gouvernement œuvre, comme je l'ai dit à restaurer et répandre la justice entre les citoyens, l'égalité des chances et la participation de tous car tant que des mauritaniens seront en marge de l'édification de leur pays et son devenir, cet avenir ne répondra pas à leurs attentes et leurs aspirations."

A la question de savoir si l'ancien président Ould Taya peut revenir et se représenter aux futures élections sous la bannière du PRDS, M. Sidi Mohamed Ould Boubekeur dira : "J'ai dit qu'il n'y a pas dans le monde entier un Mauritanien qui ne peut reve-

nir dans le pays pour des raisons politiques. Ce sont les partis politiques en Mauritanie qui décident de présenter tel ou tel candidat. Donc la question doit être posée à ces partis." Au sujet des 21 islamistes libérés provisoirement mais qui tardent à quitter leurs cellules et rentrer chez eux, M. Ould Boubekeur affirmera : "Il y a eu une amnistie pleine et entière englobant tous les prisonniers politiques. Mais il y a des cas que la justice doit revoir pour s'en assurer et seule la justice peut se prononcer sur ces cas. Nous n'avons aucun préjugé ou jugement anticipé sur quel qu'un et nous respectons les opinions de tous tant qu'elles versent dans l'intérêt général et ne prônent pas la violence ou cherchent à stabiliser les fondements de la Nation et ne menacent pas l'unité nationale."

A la question de savoir si la création de l'inspection générale de l'Etat n'est pas de trop sachant qu'il y a déjà la Cour des Comptes, les contrôles internes des administrations, etc., le Premier Ministre dira : "La création de cette inspection répond à un souci lié à la période de transition. Elle n'empiète en rien sur les compétences de la Cour des Comptes, ni sur les contrôles internes des administrations. Je l'ai dit, elle répond à un besoin lié à la période de transition et aux problèmes d'audit et d'investigations."

Au sujet de la révision ou de la suppression de l'article 104, le Premier Ministre dira : "Il s'agit de l'examen de l'article 104, qui est décrié comme vous le savez et très controversé, sera soumis aux partis politiques pour savoir s'ils partagent cet avis de sa suppression, parce qu'il ne nous appartient pas, nous de décider, comme je l'ai dit de le supprimer. Mais de proposer et nous proposerons sa suppression."

MOHAMED OULD KHATTAT